



INFO PRATIQUE

OUVERTURE DE FRANCE SERVICES À NORT-SUR-ERDRE

Au sein du Pôle d'Accompagnement Solidaire de Proximité - situé au 33 bis rue du Général Leclerc - s'est ouvert un espace France services.

Mis en ligne le 29 avril 2021

Au sein du Pôle d'Accompagnement Solidaire de Proximité - situé au 33 bis rue du Général Leclerc - s'est ouvert un espace France services.

L'objectif de ce réseau, piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique et de le rendre autonome dans ses démarches numériques.

France services s'adresse à tou-te-s les usager-e-s, nortais ou habitant une autre commune du territoire, du département ou d'un autre département.

Apporter une aide dans les démarches en ligne

En un seul et même endroit, France services, c'est : la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Deux agents polyvalents (1 personne assure accueil physique et téléphonique et 1 personne gère l'accompagnement des demandes des usagers) apportent une réponse de niveau 1 sur :

- l'accès aux différents services en ligne des 9 partenaires cités précédemment
- l'accompagnement à la lecture des comptes usager du citoyen auprès de ces partenaires

Pour les personnes plus autonomes dans leurs démarches en ligne, un poste informatique est en libre-service.

Néanmoins, si la demande est plus complexe, l'usager sera orienté vers le partenaire pour convenir, le cas échéant, d'un échange sur rendez-vous.

Sur rendez-vous

En raison du contexte sanitaire actuel, l'accueil de France services fonctionne sur rendez-vous à prendre au 02 51 12 03 53 ou par mail : nort-sur-erdre@france-services.gouv.fr

Permanences fiscales

Dans le cadre des missions France services, deux permanences sont programmées pour accompagner les usagers dans leur déclaration d'impôt sur le revenu.

> lundi 17 mai de 9h30 à 12h30

> mercredi 26 mai de 14h à 16h30

Deux solutions pour prendre rendez-vous :

> en ligne : sur www.impots.gouv.fr depuis votre espace particulier - rubrique CONTACT

> par téléphone : au 0 809 401 401 de 8h30 à 19h - service gratuit - prix d'un appel local



≡ RETOUR À LA LISTE



Les Touches

Commune de les Touches

1 Place Julienne David
44390 Les Touches

☎ 02 40 72 43 80 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi

9h - 12h30 et 14h - 17h

Du mardi au vendredi

9h - 12h30

Le samedi (uniquement Etat Civil)

9h - 12h